Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIIme ANNÉE

No 20

LAUSANNE

20 Mai 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Les maisons de vie sociale.* — *Note historique.* — CHRONIQUE SCOLAIRE : *Vaud, Jura bernois. Genève. Neuchâtel.* — PARTIE PRATIQUE : *En classe.* — *Une leçon de géographie.* — *Histoire.* — *Arithmétique.* — *Variété.* — *Chant.*

LES MAISONS DE VIE SOCIALE[1]

Il n'y a pas longtemps, a dit un auteur américain, que l'on a reconnu que l'Etat doit l'instruction élémentaire à chaque enfant né dans ses limites, non seulement à cause du droit de l'enfant, mais pour une raison de sécurité et de sagesse de la part de l'Etat. Mais cette conception doit être suivie bientôt d'une seconde, plus large : c'est que l'enfant et l'homme ont droit, non seulement à l'instruction élémentaire, mais à quelque chose de plus haut. L'éducation n'est pas faite seulement pour les tout jeunes, dans des écoles qui prennent tout leur temps, mais est nécessaire aussi bien aux adultes, et pas seulement pendant une courte période, et pas seulement dans les institutions dites enseignantes, mais dans cette étude à côté des heures de travail qui doit durer toute la vie.

C'est à ce besoin d'éducation de tous, non pas seulement dans le sens d'acquisition de connaissances à emmagasiner dans la mémoire, mais dans le sens d'éducation morale et sociale, que correspond l'institution des *Free public libraries* dont je veux vous dire quelques mots.

Cette institution possède six mille maisons dans les Etats-Unis. De ces six mille maisons, plusieurs sont des palais ayant coûté de nombreux millions, et les plus modestes, 500 000 fr. au minimum

[1] Extraits d'une conférence que Mme Louise Cruppi a donnée récemment à Paris.

(car je ne parle pas des succursales, des *branches* de ces maisons, plus petites et plus nombreuses).

Ces maisons sont administrées par un personnel aussi important, aussi instruit, aussi considéré que le personnel des universités, et payé beaucoup plus cher. C'est une véritable institution nationale.

Ce nom de Library, bibliothèque, est fait pour induire en erreur. Sans doute, le point de départ de toute l'institution a été un groupement de livres et aujourd'hui encore le livre occupe une grande place dans la maison de vie sociale. Des bibliothèques très étendues, où les bons ouvrages sont mis à la disposition du public à un grand nombre d'exemplaires ; des brochures, des gravures, des coupures de journaux savamment groupées sur tous les sujets possibles, dont le catalogue, la reliure, l'indexage, sont l'objet des soins techniques les plus raffinés, tiennent des kilomètres de rayons. Mais sur ce service primitif, une foule d'autres services se sont greffés et ont pris une telle extension que l'atmosphère de ces « Centres sociaux » est bien différente de l'air raréfié et un peu poussiéreux qui constitue généralement l'atmosphère des bibliothèques. Pour en juger, parcourons une des somptueuses maisons.

La situation de la Library, au point de vue pittoresque autant qu'au point de vue hygiénique, son éclairage, sa ventilation, sont discutés dans des meetings et le public porte à la question un très vif intérêt. Vous verriez donc ces vastes fenêtres, ombragées de beaux bouquets d'arbres, tant aimés là-bas, qu'un « librarian » recommande d'en prendre soigneusement la photographie, car ils pourraient disparaître un jour. Vous verriez en sous-sol la vaste piscine, l'auditorium où se succèdent des auditions de toutes sortes, les salles de travail, les jeux et la gymnastique, les expositions de collections artistiques prêtées par les plus riches amateurs, les expositions d'histoire naturelle souvent montrées et expliquées par des conférenciers. Et je voudrais surtout vous faire voir la charmante salle réservée aux enfants à l'heure qu'on appelle *l'heure des histoires*.

Vous verriez là, dans un local où tous les objets sont à la taille des jeunes occupants, un groupe : filles et garçons d'âges divers,

suspendu aux lèvres de la « children's librarian » — bibliothécaire pour les enfants. — Cette dame qui a travaillé plusieurs années dans une école spéciale, — école normale pour les librarians — et qui a obtenu un diplôme particulier, ne conte pas au hasard comme les vieilles nourrices, bien qu'elle sache autant qu'elles charmer son jeune public. Les histoires, pendant une année, doivent parcourir un certain cycle. Un mois durant, pendant quatre séances, (car l'heure des histoires est hebdomadaire) on se tiendra dans un certain pays. Supposons que ce pays soit la Suède. A l'heure dite, les murs seront couverts d'images représentant les paysages et les monuments suédois; on verra sur les étagères des poupées habillées dans tous les costumes du pays; on racontera aux grands enfants les faits historiques et légendaires, aux plus jeunes les contes de fées de la Suède. Le mois suivant, on passera en France, ou ailleurs. La conteuse, à la fin de son récit, aura désigné aux petits des livres à leur portée, disposés sur les rayons, et qui développent et complètent les histoires qui les ont charmés. Aussi, à l'heure des histoire succédera souvent une heure de lecture passionnée, car les petits ont leur bibliothèque particulière, et par des jeux ingénieux on leur a appris de très bonne heure à faire usage des catalogues. On leur fait aussi signer un engagement d'obéir aux prescriptions de l'administration bibliothécaire. Et cet engagement est pris très au sérieux.

La Library met à s'occuper des enfants une sollicitude particulière, non seulement elle voit en eux son public de demain, mais par eux elle pénètre dans les familles de la façon la plus irrésistible.

Des amis de la Bibliothèque, intitulés « visiteurs amicaux », vont à domicile causer avec l'enfant, lui apporter des livres, lui parler de la Maison. Quand l'enfant, attiré, est pendant assez longtemps venu régulièrement, on écrit à la famille, pour l'engager à venir causer de ce qui concerne l'enfant. Celui-ci est-il en âge d'entrer dans la vie? On met les parents en rapport avec le « Bureau des vocations ». Là, des personnes qui ont observé les goûts de l'enfant, le choix de ses lectures ou de ses jeux, ses aptitudes physiques et intellectuelles, suggèrent le choix d'une profession. Parfois on

dirige l'enfant vers l'atelier de pré-apprentissage qui est un des rouages de la grande Maison. Des ouvriers qui ont travaillé à sa construction ou à son entretien, et qui ont là un atelier, enseignent les premiers éléments du métier, jugent le futur apprenti. On voit quelle heureuse influence un tel système peut exercer sur toute une vie. *(A suivre.)*

NOTE HISTORIQUE

Les fonctions et le « bénéfice » du régent d'Essertes.

Etat de la régence du village d'Essertes, concernant le devoir et valeur du régent établi par la Municipalité, sous l'agrément des communiers actifs par leur délibéré des 10 et 11 octobre 1803.

Fonctions du régent.

1. Il fera deux écoles par jour en hiver, sauf le samedi qu'il n'y en aura qu'une. Quant à leur durée, celle du matin dès 8 à 11 heures et celle de l'après-midi de 1 à 4 heures.

2. Il tiendra ou fera une répétition la veillée, dès le mois de novembre à celui de mars, aux grands écoliers qui écrivent et ceux en état d'apprendre à faire des thèmes et règles d'arithmétique, dont les parents voudraient les y envoyer (*sic*), dès les 7 heures du soir à 9 heures, entendu que ces écoliers fourniront la chandelle.

3. En été, dès Pâques à la Saint-Michel, il n'y aura qu'une école par jour, sonnante à midi. Sa durée sera de deux heures et même plus suivant le nombre d'enfants qu'il y aura, surtout les jours de pluie.

4. Il fera fréquenter aux enfants en état les catéchismes publics et y réciter à leur tour les commandements de Dieu, et une section de catéchisme dans l'église paroissiale de Châtillens, ainsi que cela s'est pratiqué ci-devant.

5. Et au cas que la commune obtienne permission d'avoir une prière publique dans son lieu, le régent en sera chargé comme ailleurs chaque quinzaine que le catéchisme sera à Oron et la commune se pourvoira dans ce cas des livres nécessaires pour le pieux exercice.

6. Il aura un congé d'un mois qui sera pris durant les moissons.

Bénéfice.

1. Il jouira pour son logement de la maison de commune où il tiendra les écoles comme du passé. Il est cependant réservé que les assemblées de commune et municipalité continueront d'y avoir leurs séances comme du passé et elle continuera d'occuper le dessous où est situé son pressoir à fruit, etc.

2. Il recevra par quartier ou autrement en bloc, s'il le désire, annuellement par le boursier de la commune, L. 40.

3. De chaque ménage ou feu faisant huit batz par an recouvrables par le dit boursier qu'on peut évaluer de 24 à 25 francs soit 25 L.

4. Il aura pour soigner l'horloge et sonner midi chaque jour, savoir 4 (L.).

5. Il recevra par le receveur national la valeur en argent d'une coupe de mes-

sel et une d'avoine qu'on retirait ci-devant en nature des receveurs, qu'on peut évaluer, bon an mal an, à L. 10.

6. Il sera rendu devant la maison d'école, par la commune, du bois de sapin, en avril ou mai, pour le montant d'une toise de bois chaque année qu'il réduira en bûches pour l'hiver.

7. Il jouira d'une pose de bon terrain (?) peu éloigné qui est en friche dont la commune fournira la cloison en pieux et en broussailles.

8. Il participera comme ailleurs au même bénéfice qu'un citoyen bourgeois quant à la jouissance des biens communs.

9. Ainsi fait conclu et signé, à Oron, le 5 octobre 1803.

Gabriel Decotterd, syndic; Pierre Détraz, adjoint du syndic ;
P. Détraz, adjoint-municipal.

(Extrait d'un dossier des Archives cantonales.) Pour copie conforme,

L. Mogeon.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Les Promotions à Lausanne.** — Pour la première fois depuis de très nombreuses années, le nombre des élèves de la commune de Lausanne est en diminution. En 1915, malgré l'exode d'une partie de la population de la ville, il s'était accru de 160. Cette année, il ne s'élève qu'à 6530, contre 6630 l'an dernier.

Lors de la cérémonie des promotions à St-François, le Directeur des Ecoles, M. Burnier a parlé des reproches injustifiés faits par un conseiller national aux écoles de la ville. On se souvient que M. Bühlmann avait prétendu que nos jeunes compatriotes de la Suisse alémanique, en séjour chez nous pour apprendre le français, étaient molestés à Lausanne, soit à l'école, soit dans la rue. A ce sujet, M. Burnier a dit ceci :

« Quoi qu'on ait pu dire, la concorde n'a cessé de régner dans nos classes entre élèves suisses romands, suisses alémaniques et étrangers. A part quelques petits incidents inévitables et sans aucune espèce de portée, grâce au tact de notre corps enseignant et malgré certaines provocations, nous pouvons affirmer que notre neutralité suisse n'a été nulle part mieux pratiquée et respectée que dans nos écoles lausannoises. Et nous ne craignons pas non plus sur ce point la comparaison avec ce qui s'est passé et se passe dans des établissements d'instruction publique de cantons confédérés. » L. G.

*** **Augmentations de traitement.** — Nous sommes heureux d'enregistrer que, malgré la situation actuelle, certaines communes continuent à améliorer le traitement de leur personnel enseignant.

La Commune de *St-Prex* vient de voter les augmentations suivantes : 150 fr. pour les instituteurs et 100 fr. pour les institutrices.

Comment se peut-il que certaines localités paient encore à leurs maîtres le minimum fixé par la loi ? Quel tour de force doit accomplir un instituteur qui

a 1600 fr. de traitement, pour nourrir une famille à une époque où la vie a renchéri du 50 %. L. G.

*** **A propos de l'écriture allemande.** — Nous lisons dans un journal parisien l'appréciation suivante sur la suppression de l'enseignement de l'écriture gothique dans les cantons de Vaud et de Genève.

« Nous ne savons si cet ostracisme constitue un pas vers la sagesse, comme le prétend un de nos confrères, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que la mesure a réjoui les écoliers. On nous a assez ennuyés, dans notre enfance, avec la gothique dont, sortis de classe, nous n'avions plus jamais besoin dans la vie. Après tout, considéré ainsi, c'est en effet un pas vers la sagesse. » L. G.

JURA BERNOIS. — **Ecole normale de Delémont.** — Les journaux politiques annoncent la nomination de M. Alphonse Cerf, de l'école secondaire de Saignelégier, à l'école normale de Delémont où il s'occupera surtout du dessin. Mme Riat-Robbi, docteur en médecine, enseignera l'hygiène scolaire dans le même établissement.

Jubilé de M. Samuel Feller. — M. Samuel-Théophile Feller, instituteur de la première classe primaire de Bienne, a fêté, samedi 6 mai, son soixante-dixième anniversaire et le cinquantenaire de son entrée dans l'enseignement. Le Conseil communal de Bienne a offert à l'instituteur jubilaire une jolie gratification en argent. La Société de chant du Grutli biennois dirigée pendant quarante ans par M. Feller avait organisé une soirée familière en l'honneur de ce vétéran.

H. Gobat.

GENÈVE. — Malgré les circonstances défavorables, la marche des écoles se poursuit d'une façon à peu près normale. Il est bien évident que par suite de la mobilisation successive de différentes unités de l'armée fédérale, le Département de l'Instruction publique éprouve souvent de la difficulté à assurer le remplacement des instituteurs appelés sous les armes. Cependant, on peut espérer que le trouble passager qui est la conséquence presque inévitable de ces suppléances, n'aura pas d'influence préjudiciable sur les élèves des écoles. Les prochains examens de fin d'année permettront de porter un jugement motivé à cet égard. D'ailleurs, le corps enseignant, dames et messieurs, fait tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter la tâche du Département, et atténuer les effets fâcheux que pourrait avoir la crise actuelle sur l'éducation de la jeunesse.

Nos deux groupements d'instituteurs poursuivent avec un zèle louable leur activité ainsi qu'en témoignent le rapport présenté sur l'année 1915 par M. Tissot, président de l'Union des instituteurs primaires et le Bulletin de la Société pédagogique genevoise. Parmi les intéressants travaux présentés au sein de ces associations, signalons, à l'Union des instituteurs, une étude de Mlle Julliard et un rapport de M. le Dr Naville sur les passages annuels et semestriels ; des rapports de M. Joray et de M. Weber sur l'enseignement des branches dites spéciales et sur la dictée à l'école primaire; une conférence de M. le professeur Emile Chaix, sur les causes du modelé du sol genevois.

De son côté, le Bulletin de la Société pédagogique nous apporte l'écho des discussions instructives auxquelles donnèrent naissance divers travaux : sur la

graphologie dans l'éducation, par Mlle Alice Dupin; sur l'illusion de poids et les anormaux, par Mlle Alice Descœudres et sur les nouveaux tests proposés par M. Claparède, qui ont pour but de déterminer la corrélation qui existe entre l'âge des enfants et leurs aptitudes. La Société pédagogique a, en outre, entendu deux intéressantes causeries, l'une de M. Charles Baudoin, sur la suggestion et son emploi éducatif, l'autre de M. Jaques Dalcroze sur la gymnastique rythmique.

Le corps enseignant genevois a tenu à s'associer largement au mouvement de philanthropie qui s'est manifesté en faveur de toutes les victimes directes ou indirectes de la guerre. C'est ainsi que l'Union des Instituteurs a pris l'initiative d'une souscription volontaire dans le corps enseignant primaire, dont le montant s'est élevé à 44 180 fr. 90. Cette somme a été répartie entre la Commission centrale de secours, l'Union des femmes, le fonds de secours des soldats sans travail, les colonies de vacances, les soldats suisses et le Comité lausannois de secours aux instituteurs belges; en outre, une somme de 4000 fr. a été versée au Département de l'Instruction publique, pour être employée à l'acquisition de vêtements et de chaussures destinés aux enfants pauvres soumis à l'obligation scolaire, et elle est venue compléter d'une façon particulièrement heureuse en ces temps de crise, la somme de fr. 13 591 prise sur la subvention fédérale à l'Ecole primaire et affectée à la même destination. Il convient de féliciter le corps enseignant primaire de ce geste généreux qui lui fait le plus grand honneur.

NEUCHATEL. **Orphelins serbes.** — Le Caissier du Comité neuchâtelois de secours aux orphelins serbes vient de recevoir du Comité de la Romande la somme de fr. 7500, part affectée à notre canton, de la souscription organisée dans les écoles par le Comité de la Société pédagogique romande.

La petite colonie d'une vingtaine d'orphelins et d'orphelines serbes, hospitalisés dans diverses familles de Neuchâtel, est fort intéressante! Ils ont conquis d'emblée, comme bien on pense, l'entière sympathie de tous. Ces enfants suivent les écoles publiques et s'y montrent des élèves dociles et débrouillards. Leur santé s'est bien raffermie, les visages ont de nouveau appris à sourire; ils ont perdu, ainsi que les yeux, les expressions tragiques et douloureuses que nous y avons lues les premiers jours de leur arrivée; reflets des drames poignants dont ils furent les spectateurs!

Afin de ne point oublier leur langue et de maintenir entre eux le contact, chaque samedi, ils reçoivent des leçons de serbe, données par un pope, réfugié à Berne, où il suit des cours à l'Université.

Samedi dernier, nous entendions de la salle où nous assistions à une séance du Comité central de la Société Pédagogique, ces enfants chanter leur hymne national. Notre cœur s'est serré et nous avons songé avec une profonde émotion à ce que ce groupe d'orphelins synthétise de souffrances imméritées, de tristesses, de deuils, de douleurs, mais aussi... d'espérance et de foi en l'avenir!

Oui, chers enfants d'un petit pays-martyr, nous vous souhaitons une cordiale et chaude sympathie sur le sol de notre heureux pays! et nous savons combien vous la méritez! Puisse l'heure de la justice sonner bientôt pour la Serbie et qui ressuscitera votre pays indépendant et libre à toujours!

*** Nous extrayons du *Premier rapport du Comité neuchâtelois de Secours*

aux orphelins serbes, les lignes suivantes qui concernent le don de la Société pédagogique romande :

« Le magnifique don de la Société pédagogique romande, produit d'une collecte faite dans toutes les écoles du pays romand, est un témoignage touchant de sympathie donné par la jeunesse neuchâteloise à la jeunesse serbe, et le Comité tient à exprimer au corps enseignant tout entier, aux enfants des écoles et aux organes directeurs de la Société pédagogique, l'expression de sa gratitude émue. » H.-L. G.

⁂ **Témoignage de reconnaissance.** — M. *Jean Bauverd, instituteur à Neuchâtel*, avait été contraint par une maladie grave de suspendre son activité depuis plus d'une année. Son état ne s'étant malheureusement pas amélioré, M. Bauverd s'est vu dans la pénible nécessité de prendre, ce printemps, une retraite prématurée. Nous savons combien il fut douloureux pour lui de renoncer définitivement à la carrière de l'enseignement, pour laquelle il était remarquablement doué, et ce qu'il lui en a coûté de se séparer de la chère école qu'il aimait tant !

A cette occasion, les autorités scolaires de Neuchâtel ont tenu à témoigner à l'excellent et distingué instituteur qu'a été M. Bauverd, leur vive reconnaissance. Une délégation de la Commission scolaire, accompagnée du Directeur des Ecoles, s'est rendue au domicile de notre ami et, en lui remettant un plateau en argent gravé aux armes de la ville avec dédicace, lui a exprimé la profonde et sincère gratitude des autorités et de la population, pour ses *28* ans de bons et loyaux services.

Les membres de la Société pédagogique Neuchâtel-Serrières ont tenu, eux aussi, à témoigner à leur collègue, leur sympathique et cordiale solidarité par la remise d'une pièce d'argenterie en souvenir des excellentes relations entretenues.

Cher ami Bauverd, tu as toujours été un vaillant, tu fais preuve de vaillance encore dans ta cruelle épreuve, au cours de laquelle, malgré tout, perce encore ta jovialité, soutenu et encouragé par la si dévouée compagne de ta vie. Puissent la sympathie et l'affection dont vous vous sentez entourés, vous aider à traverser les heures pénibles et angoissantes. Nous sommes de cœur avec vous et formons les vœux les plus ardents pour qu'une amélioration survienne bientôt. Espoir et courage ! H.-L. G.

⁂ **Une intelligente initiative!** — Avec la collaboration de leurs élèves, les instituteurs et les institutrices du Locle ont recueilli le vieux papier, livres, journaux, registres, etc. En 10 jours plus de 6000 kg. furent amassés qui, vendus, ont produit la belle somme de *fr. 500;* celle-ci sera affectée à l'achat d'une lanterne à projections pour le nouveau collège. Et le travail si heureusement commencé va se poursuivre ; cette fois-ci, ce sera pour acheter un piano pour la salle de chant!

⁂ **Fleurier.** — La 2me classe de Fleurier a recueilli et vendu le vieux papier pour une somme de fr. 104, destinée aux orphelins serbes. La 1re classe est à l'œuvre aussi et destine sa recette aux prisonniers français malades, internés à Fleurier. H.-L. G.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE.

Manières de dicter.

« *Il a neigé...* Ecrivez... *Il... a... neigé...*

« Durand, tenez-vous droit ou vous deviendrez bossu... *Il... a... neige...* Charles, soignez l'écriture et songez à vous servir des lignes... *Il a neigé...* Oh ! c'est trop fort ! Voici André qui met un *r* à *neigé !* Est-ce qu'on peut dire : *il a pleuvoir ?* — Non, monsieur, on dirait : *il* a *plu.* — Donc, *neigé* est au participe, comme *plu*, et non à l'infinitif... *Il a neigé... la... veille...* Une mauvaise note à Jules qui se retourne, et une à Louis pour bavarder... *Il a neigé la veille...* Henri, on ne copie pas sur le cahier du voisin. — Monsieur, après *neigé ?* — (à pleine voix). *Il a neigé la veille.* C'est la troisième fois que je le dis : il faudrait écouter... *Il a neigé la veille*, virgule, *et tout le jour il gèle...* »

La dictée continue ainsi, s'éternise. Et le maître manque de temps pour les autres exercices; il se plaint du peu d'attention des élèves, de la fatigue qu'une telle besogne lui occasionne, et tous nous le comprenons.

Pour éviter ou pallier ces inconvénients, ne vaudrait-il pas mieux donner les explications utiles avant ou après, afin qu'elles soient très rares pendant la dictée ? Prenons le parti de ne jamais répéter qu'une fois, juste le nécessaire pour enchaîner la suite à ce qui est écrit déjà. Bien avertis sur ce point, les enfants ne se laissent plus endormir au ronron des paroles, mais gardent une oreille attentive. Ils soignent davantage leur orthographe, dont les observations multipliées ne viennent plus les distraire; l'écriture même est meilleure, car il y a de l'entrain. Outre cela, le maître gagne du temps et ménage son larynx.

Un de nos collègues s'y prend d'autre façon : Le texte bien expliqué, il dit, et fait reproduire oralement la première phrase, tout au moins deux ou trois propositions : c'est à qui retiendra le plus vite. On ne prend la plume que lorsque tout le monde sait ce qu'il faut écrire, et, dès lors, aucune répétition. Ce procédé ne favorise guère l'économie du temps, mais il a sa valeur : les élèves apprennent la dictée phrase par phrase. Leur attention porte sur des groupements de mots assez étendus, au lieu de se concentrer exclusivement sur chaque vocable ou sur des bribes de texte insignifiantes. Il en résulte pour la rédaction de sérieux avantages, particulièrement sensibles chez les enfants dont les familles parlent un mauvais français. (*Manuel général.*) P. Lagey.

Degrés intermédiaire et supérieur.

UNE LEÇON DE GÉOGRAPHIE

Le Saint-Gothard.

Introduction. — Partir de notions connues. — Faire définir les termes géographiques : relief, chaîne, massif, point culminant, versant, bassin, col, défilé, passage, altitude.

Indication du sujet. — Chercher sur la carte le point d'où descendent les grands

cours d'eau de la Suisse et d'où semblent partir les chaînes des Alpes de notre pays. Ce point est le Saint-Gothard.

Le massif du Saint-Gothard. — C'est le nœud central des Alpes suisses. C'est là, en effet, que se rejoignent les Alpes bernoises venant de l'ouest, les Alpes valaisannes venant du sud-ouest, les Alpes glaronnaises et grisonnes venant de l'est et du sud-est, les Alpes d'Uri et du Tessin venant du nord et du sud. (*Emploi de la carte ; croquis au tableau noir.*) Des cours d'eau partent aussi de ce massif dans la direction des quatre points cardinaux (Rhône, Rhin, Reuss, Tessin) et là se rejoignent les deux plus grandes vallées longitudinales et les deux plus grandes vallées transversales de la Suisse : celles du Rhône et du Rhin, d'une part ; celles de la Reuss et du Tessin de l'autre. (*Carte ; croquis*).

Malgré son importance géographique, le massif du Saint-Gothard n'est pas très élevé ; il se trouve plutôt dans une dépression des Alpes et les six chaînes qui s'en détachent, le dépassent toutes par la hauteur de leurs sommets. Le Saint-Gothard ne présente de forts escarpements que du côté du Tessin ; les versants tournés vers Uri, Valais et Grisons, sont en pentes beaucoup plus douces. Son point culminant (Pizzo Rotondo) est à 3197 m.

Si cette altitude n'est pas des plus élevées, la montagne n'en a pas moins ici un caractère haut-alpin nettement prononcé : végétation très pauvre, climat âpre, paysage désolé et sauvage. La plus grande partie des 50 petits lacs parsemés dans cette contrée déserte et glaciale, ont un aspect sombre et sévère ; quelques-uns, cependant, sont entourés de buissons de rhododendrons.

Le passage. — Le passage du Saint-Gothard, longtemps le plus important des Alpes suisses, est aussi l'un des plus beaux et des plus variés, si on le considère dans toute sa longueur, du lac des Quatre-Cantons au lac Majeur. (*Carte ; croquis.*) Il est le passage central de toutes les Alpes, des Alpes suisses en particulier.

La route. — A l'origine, le chemin reliant Uri au Tessin était formé d'une série de sentiers communaux qu'on améliora peu à peu. Ce n'est qu'au commencement du XIII^me^ siècle qu'il est fait mention d'un chemin muletier. Cette vieille route, visible encore en quelques endroits, passait par Altdorf, Attinghausen, Erstfeld, Amsteg, Ried, Göschenen, Hospenthal, Airolo, Faido, Giornico, Biasca et Bellinzone (*emploi de la carte*) tantôt à droite, tantôt à gauche de la Reuss et du Tessin. A Göschenen, la route pénétrait dans la gorge sauvage des Schöllenen (mugissements des flots répercutés par les rochers), y franchissait le pont du Diable et le Stibende Brücke (pont de bois de 60 m. de longueur, fixé au rocher par des chaînes de fer).

Dans la seconde moitié du XVI^me^ siècle, des travaux de réfection importants furent exécutés sur la route du Gothard et le passage fut si bien amélioré que des pélerins purent se rendre en chars de Lucerne à Berne. Au XVII^me^ siècle, on pava la route et on porta sa largeur à 5 m. Plus tard (1708), l'ouverture du Trou d'Uri, tunnel de 60 m., fut un grand événement.

La route actuelle du Gothard, construite de 1820 à 1830, a une largeur de 6 m. et une pente qui ne dépasse pas le 10 %. La hardiesse de son tracé, son parcours dans les gorges et le long des pentes escarpées, ses tranchées taillées dans le roc,

ses lacets sans nombre, ses ponts, ses galeries et ses travaux de défense contre les avalanches et les chutes de pierres en font un chef-d'œuvre du génie civil.

D'Hospenthal, où elle se détache de celle de la Furka, la route monte, par des lacets nombreux, dans la haute vallée du Gothard; elle longe une quantité de petits lacs, traverse plusieurs torrents, sources de la Reuss et du Tessin, puis descend vers le Val Tremola, Airolo et l'Italie.

L'hospice. — Presqu'au sommet du col, à 2 ½ heures de marche de Göschenen et à 2 heures d'Airolo, dans une contrée solitaire et extrêmement sauvage, sont situés l'hospice et la chapelle du Gothard. On ne sait pas quand et par qui ils furent construits, mais il en est déjà fait mention dans les écrits du XIVme siècle. Depuis la construction du tunnel du Gothard, l'hospice a naturellement beaucoup perdu de son importance; cependant, un flot considérable de touristes a remplacé l'ancien trafic postal et commercial et l'hôtel du Monte Prosa, élevé en 1866 dans le voisinage, est devenu le centre d'excursions nombreuses.

La ligne du Gothard. —.Une voie ferrée a, depuis 1882, remplacé la route pour le trafic international. C'est une ligne de la plus grande importance, par laquelle se fait, en temps de paix, un transit énorme. (*Indiquer sur la carte les contrées situées dans la zone d'influence de cette ligne.*) La construction de cette voie de communication a rencontré les plus grandes difficultés, tant politiques que financières et techniques. Elle a fait l'objet de conventions entre la Suisse, l'Italie et l'Allemagne et a coûté près de 250 millions de francs, dont 57 millions pour le grand tunnel.

Avec ses nombreux travaux d'art, ses 223 ponts et viaducs, ses 56 tunnels, dont plusieurs en forme de spirale ou de tire-bouchon, et grâce au pays varié qu'elle traverse, la ligne du Gothard est une des plus belles du monde. Sur le champ d'éboulement de Goldau, viennent se rejoindre (*emploi de la carte*) les lignes de Zurich et de Lucerne. De là, la ligne traverse, au pied des Mythen et du Rigi, la belle contrée de Schwytz, puis elle atteint Brunnen et le lac des Quatre-Cantons, qu'elle longe par une série de tunnels avant d'arriver à Fluelen. Elle passe ensuite sur le fond plat de la vallée, jusqu'à Altdorf et Erstfeld. Là commence la partie la plus intéressante de la ligne; on attelle au train la lourde locomotive de montagne. On entre alors dans le monde des Hautes-Alpes, où les sites grandioses et les ouvrages d'art se succèdent sans interruption. En quittant la station d'Amsteg, la ligne passe dans le tunnel des Windgällen et franchit, sur le pont du Kärstelenbach, une gorge profonde; on trouve de nouveau deux tunnels qui protègent la ligne contre les avalanches du Bristenstock, puis on passe la Reuss, à une hauteur de 78 mètres.

A ces sites sauvages succèdent des passages plus riants, quelques prairies avec des bouquets d'arbres et des habitations disséminées. Puis viennent les tunnels hélicoïdaux et les ponts de Wassen. La pente rapide de la vallée exigea en cet endroit la construction de grands lacets en partie souterrains. La ligne entre sous terre, décrit une spirale et sort à une altitude beaucoup plus élevée après avoir franchi la Reuss. Ces tunnels tournant sur eux-mêmes désorientent complètement les voyageurs. A trois reprises on passe devant Wassen, d'abord à 60 mètres sous l'église, puis à la hauteur de celle-ci et enfin à 60 mètres au-dessus.

Vient ensuite jusqu'à Göschenen un tronçon en droite ligne, puis c'est le grand tunnel.

D'Airolo à Chiasso la ligne est également des plus variées et des plus intéressantes. Aux paysages de la haute montagne succède peu à peu le caractère méridional de la végétation et des habitations. La ligne suit le Tessin, torrent impétueux aux eaux vertes ou blanches. A partir de Giornico, la vallée s'élargit et on atteint rapidement Biasca, puis Bellinzone. En fait d'ouvrages d'art, il faut mentionner les tunnels hélicoïdaux de Freggio et de Prato et les grands ponts sur les embouchures du Brenno et de la Moesa. Le trajet de la section du Monte Ceneri est aussi superbe; à la sortie du tunnel on jouit d'une vue idéale sur la riche vallée d'Agno, très peuplée, et on arrive à Lugano, puis à Melide où l'on traverse le lac sur un pont, et enfin à Chiasso avant de passer à Côme, en Italie.

Le tunnel. — La partie la plus difficile, mais en même temps l'œuvre la plus grandiose de la ligne du Gothard, fut le percement du grand tunnel, le plus long du globe jusqu'à l'ouverture de celui du Simplon. Sa longueur est de 15 kilomètres (Arlberg 10 km., Cenis 12 km., Simplon 20 km.) que les trains rapides franchissent en 15 minutes environ. La construction, dirigée par l'ingénieur genevois Louis Favre, se heurta à de grandes difficultés provenant de la nature des roches, de la haute température, des arrivées d'eau et d'énormes pressions. Le percement fut lent et exigea près de huit ans de travail, pendant lesquels 200 ouvriers tombèrent victimes d'accidents mortels. Le 19 juillet 1879, Louis Favre mourut au milieu du tunnel, frappé d'une attaque d'apoplexie. Des monuments ont été élevés à sa mémoire dans le cimetière de Gœschenen et à Chêne, sa commune d'origine.

Importance stratégique du Gothard. — Souvent le passage du Gothard servit aux expéditions militaires. La première dont on ait conservé le souvenir, fut celle des Schwytzois en 1240 ; puis le Gothard fut franchi par les Confédérés lors des luttes pour la conquête de la Léventine et du Val d'Ossola (1403 à 1419), et lors de la bataille d'Arbedo (1422), de Giornico (1478), de Novarre (1513), et de Marignan (1515) *(emploi de la carte)*.

De 1798 à 1803, mais surtout en 1799, les Suisses, les Français, les Autrichiens et les Russes se disputèrent la possession du Gothard. Le passage fut occupé tantôt par les uns, tantôt par les autres et des combats sanglants furent livrés sur les deux versants. En septembre 1799, Souvarof franchit le col avec 22 000 Russes. Le souvenir du passage de l'armée russe est rappelé par une gigantesque croix grecque, en granit du Gothard, placée à un tournant de la route, entre Andermatt et le pont du Diable.

Aujourd'hui, le massif du Gothard est puissamment fortifié. Le plan des fortifications comprend un ensemble d'ouvrages qui s'étendent du Trou d'Uri à Airolo, de la Furka à l'Oberalp et dont le point central est à Andermatt. — *D'après le Dictionnaire géographique de* C. Knapp *et Divers.*

RÉSUMÉ

Le Gothard est le point principal, le nœud des Alpes suisses. De ce massif se détachent les six principales chaînes des hautes Alpes ; quatre grands cours

d'eau y ont leur source et quatre grandes vallées y aboutissent. Une route importante et un chemin de fer international de premier ordre traversent ce massif. A plusieurs reprises le passage du Gothard vit des expéditions militaires et actuellement cette montagne est devenue, grâce à de nombreux ouvrages de fortification, la principale place forte de notre pays.

LEÇONS D'APPLICATION

1. Cherchez sur la carte la distance de votre localité au Gothard, *(échelle)*.— Indiquez la route la plus courte pour vous rendre à pied de votre localité au Gothard.— Suivez sur la carte la ligne de chemin de fer qui vous conduirait, d'une localité de la Suisse romande, à Bellinzone, Locarno ou Lugano, et mentionnez tout ce que vous remarquez sur votre passage (localités, limites des cantons, montagnes et tunnels, cours d'eau et ponts, etc.).
2. Copie des croquis présentés au tableau noir.
3. Lecture d'un sujet se rapportant au Gothard. *(Voir Lecture ci-après.)*
4. Rédactions et dictées tirées de la leçon. J. M.

HISTOIRE. — LECTURE. — RÉDACTION.

La vallée d'Urseren.

L'ouverture du Gothard et des Schœllenen eut pour les gens d'Urseren d'autres conséquences que la prospérité matérielle: elle conféra, en effet, à leur petite vallée, une importance politique. Au XIIIme siècle, c'est-à-dire au temps où la route du Saint-Gothard fut ouverte, Urseren dépendait à la fois du couvent de Dissentis et des Habsbourg, baillis impériaux. Dès 1231, l'empereur Henri VII reprit l'avouerie à ces derniers, car il aurait été dangereux de laisser un passage aussi direct d'Allemagne en Italie entre les mains d'une maison qui, depuis longtemps, songeait à s'agrandir et à s'émanciper de l'autorité impériale. De leur côté, les montagnards cherchaient à se libérer de leur sujétion vis-à-vis des moines de Dissentis; ils y étaient poussés par leurs voisins d'Uri, qui n'avaient, eux aussi, qu'un but: celui d'annexer l'Urseren, dont l'autonomie était pour eux un obstacle.

Et il se passa, dans ces âpres vallées de la Reuss et du Gothard, ce qui se passe aujourd'hui dans la politique européenne: le plus grand pays, Uri, absorba, économiquement d'abord, politiquement ensuite, le plus petit, Urseren. Il le fit avec toute la ruse patiente du paysan, du montagnard: en soutenant Urseren dans des conflits avec Dissentis, en prenant son parti contre Lucerne, en lui fournissant des secours en argent et en hommes, en multipliant les traités d'alliance. En 1331, les hommes d'Uri se joignent à ceux d'Urseren pour envahir la Léventine. En 1382, un diplôme impérial confère à Urseren l'indépendance complète. Mais l'indépendance, c'est, pratiquement, l'union avec Uri. Ce dernier, en 1403, s'empare définitivement de la Léventine; Urseren est donc enclavé dans le territoire de son voisin, et le trafic du Gothard lui échappe. Aussi, le 12 juin 1410, un traité est-il signé à Altdorf, en vertu duquel les gens d'Urseren deviennent les «ewige Landleute» de ceux d'Uri. La vallée conserve, il est vrai, ses biens communaux, son droit coutumier, ses tribunaux, son sceau et sa bannière,

mais sous le contrôle du protecteur... Cet état de choses dura jusqu'en 1798, et même plus longtemps, car ce fut seulement le 6 mai 1888 que furent abolis les derniers vestiges de l'autonomie: le val d'Urseren cessa d'exister légalement comme tel et fut divisé en trois communes : Réalp, Hospenthal, Andermatt.

Urseren était un petit monde. Il avait sa noblesse. Il comptait de nombreuses familles de paysans libres : ces paysans des montagnes suisses qui s'enorgueillissent plus que des patriciens de peindre leurs écussons sur la façade de leurs chalets et de les graver sur leurs tombes. Il avait sa landsgemeinde, son landamman, son tribunal, son bourreau, son glaive de justice, son huissier. Il avait le droit d'ajouter à son écu l'aigle du Saint-Empire. Il avait surtout un sceau, une bannière. C'est une belle chose que cette bannière dont, en 1512, le pape Jules II fit présent à Urseren: elle porte sur un drap d'or un ours noir, aux longs poils, aux griffes aiguës; une croix est fichée entre les deux épaules du monstre.

Ces montagnards prirent part à toutes les guerres des Suisses. Les deux héros d'Urseren se nomment Peter et Henri Wolleb. Ils appartenaient à l'une des familles les plus considérables de la vallée. Aventuriers tous deux, ils firent souvent la guerre en Italie, à la solde des princes. Henri Wolleb participa à la prise de Novare, combattit dans la Valteline et prit part, en 1499, aux guerres de Souabe. Il mourut au combat célèbre de Frastenz, après avoir assuré par sa tactique et sa bravoure personnelle, la victoire des Confédérés. — G. de Reynold.

Rédaction. Idées principales : Situation politique de la vallée d'Urseren au XIIIme siècle. — Politique uranaise vis-à-vis de cette vallée. — Anciens droits d'Urseren. — Les deux héros d'Urseren. P. Ch.

Degré supérieur.

Arithmétique éducative.

Conseils : I. Lutte contre l'alcoolisme. II. Sois économe. III. Sois prévoyant. IV. Choisis le marché avantageux. V. Pratique la charité.

Oral.

1. Pour payer le loyer annuel d'un jardin, se montant à fr. 88, un père de famille s'abstient de boire les 2 cognacs à fr. 0,20 pièce qu'il ingurgitait régulièrement chaque matin. Au bout de combien de jours ce prix aura-t-il été économisé? — Rép. : 220 jours.

2. Dans une famille le père gagne fr. 120 par mois ; l'aîné des enfants fr. 20,50 par semaine, et le cadet fr. 21 par quinzaine. Quelle somme annuelle peut dépenser la mère si elle veut épargner fr. 852 ? — Rép. : fr. 3200.

3. Un ouvrier prévoyant verse à une Société mutuelle d'assurance sur la vie une prime semestrielle de fr. 210. A l'âge de 60 ans, il touchera fr. 11 200. Quelle sera alors sa rente journalière, ce capital étant placé à fr. 3,65 % ? — Rép. : fr. 1,12.

4. Un cultivateur refuse de vendre en automne 1500 kg. de pommes de terre dont on lui offre fr. 8 les 100 kg. Combien, 5 mois après, devra-t-il vendre les 100 kg. pour ne gagner ni ne perdre, sachant que pendant ce temps les pommes

de terre ont perdu 18 $^2/_3$ % de leur poids et en tenant compte d'un intérêt de 4 %? — Rép. : fr. 10.

5. Une personne possédant un capital de fr. 140 000 portant intérêt à 4 $^2/_5$ % affecte le $^1/_{11}$ de ses revenus aux pauvres. Quelle somme peut-elle distribuer en moyenne chaque semaine? — Rép. fr. : 10.

ECRIT.

1. Pierre vient d'acheter une maison pour la somme de fr. 7300 dont il paye le 6 % d'intérêts annuels et amortissement, en se privant lui et sa famille du vin qu'il fallait journellement dans ce ménage. Quelle quantité de vin, à fr. 0,80 le litre, buvait-on par jour? — Rép. : 1 $^1/_2$ litre.

2. Un ouvrier dépense au cabaret fr. 0,50 par jour; fr. 0,70 de tabac par semaine et fr. 60 au jeu par année. Si notre ouvrier économisait cet argent et le portait à la fin de chaque année à la Caisse d'épargne, quelle somme aurait-il 26 ans après (25 dépôts à 5 % — fr. 1 placé au com. de chaque an. à i. c. devient fr. 50,113 454.) — Rép. : fr. 13 976,64.

3. Un cultivateur paye pour l'assurance contre la grêle fr. 10,80; cette prime annuelle étant comptée à fr. 0,90 % de la valeur assurée. L'an dernier la grêle ayant endommagé ses récoltes, notre paysan a reçu de la Société d'assurance fr. 300 d'indemnité. Exprimez cette somme en % du montant de l'assurance?— Rép. : 25 %.

4. Un boulanger a calculé que pour une vente de 4000 kg. de pain à fr. 0,30 le kg. la matière première lui coûte fr. 732; les frais d'exploitation fr. 108; et les salaires fr. 74,40. *a*) A quel % du prix de vente se monte le prix de revient? Ce boulanger a établi un budget annuel qui prévoit comme bénéfice net sur la vente des marchandises fr. 2100. Il a l'occasion de fournir uniquement à une pension et pour la somme annuelle de fr. 10 400; mais il devrait accorder 3 % d'escompte; en outre comme l'acceptation de cette offre nécessiterait une production plus considérable, le prix de revient augmenterait de 1 %. *b*) Le boulanger doit-il accepter l'offre ou suivre le budget établi et quelle serait la différence en gain ou en perte? — Rép. : *a*) 76,2 %; *b*) l'offre accuse une perte de fr. 40,80.

5. Une personne charitable place, pour un orphelin âgé de 5 ans, une somme de fr. 800 à intérêts composés au taux de 4 %. Cet argent, destiné à faciliter à l'enfant l'apprentissage d'un métier, ne pourra être prélevé qu'au moment où l'orphelin aura 15 ans. Quelle somme celui-ci retirera-t-il alors? (fr. 1 à i. c. pendant 10 ans à 4 % devient fr. 1,480 244). — Rép. : fr. 1184,20.

J. et P. MEYER.

VARIÉTÉ

Petites et grandes communes.

Les six communes de la Suisse qui possèdent le plus petit territoire, sont: Mullen (Berne), qui a une superficie de 14 hectares; Gottlieben (Thurgovie), 22 ha.; Cormondes-le-Petit (Fribourg), 28 ha.; Rivaz (Vaud), 29 ha.; Kaiserstuhl (Argovie), 32 ha.; Meyriez (Fribourg), 34 ha.

Les six communes qui ont le plus vaste territoire, sont: Bagnes (Valais), qui,

avec ses 28 059 hectares, dépasse, en étendue, le territoire des cantons de Zoug, d'Obwald, de Bâle-Ville et de chacun des deux Appenzell ; Davos (Grisons), 25 185 ha.; Zermatt (Valais), 24 335 ha.; Evolène (Valais), 22 118 ha. ; Zernez (Grisons), 21 028 ha.; Guttannen (Berne), 20 011 ha.

CHANT

Les noces de la terre.

Poésie de J. Soulary. Musique de Ad. Delisle.

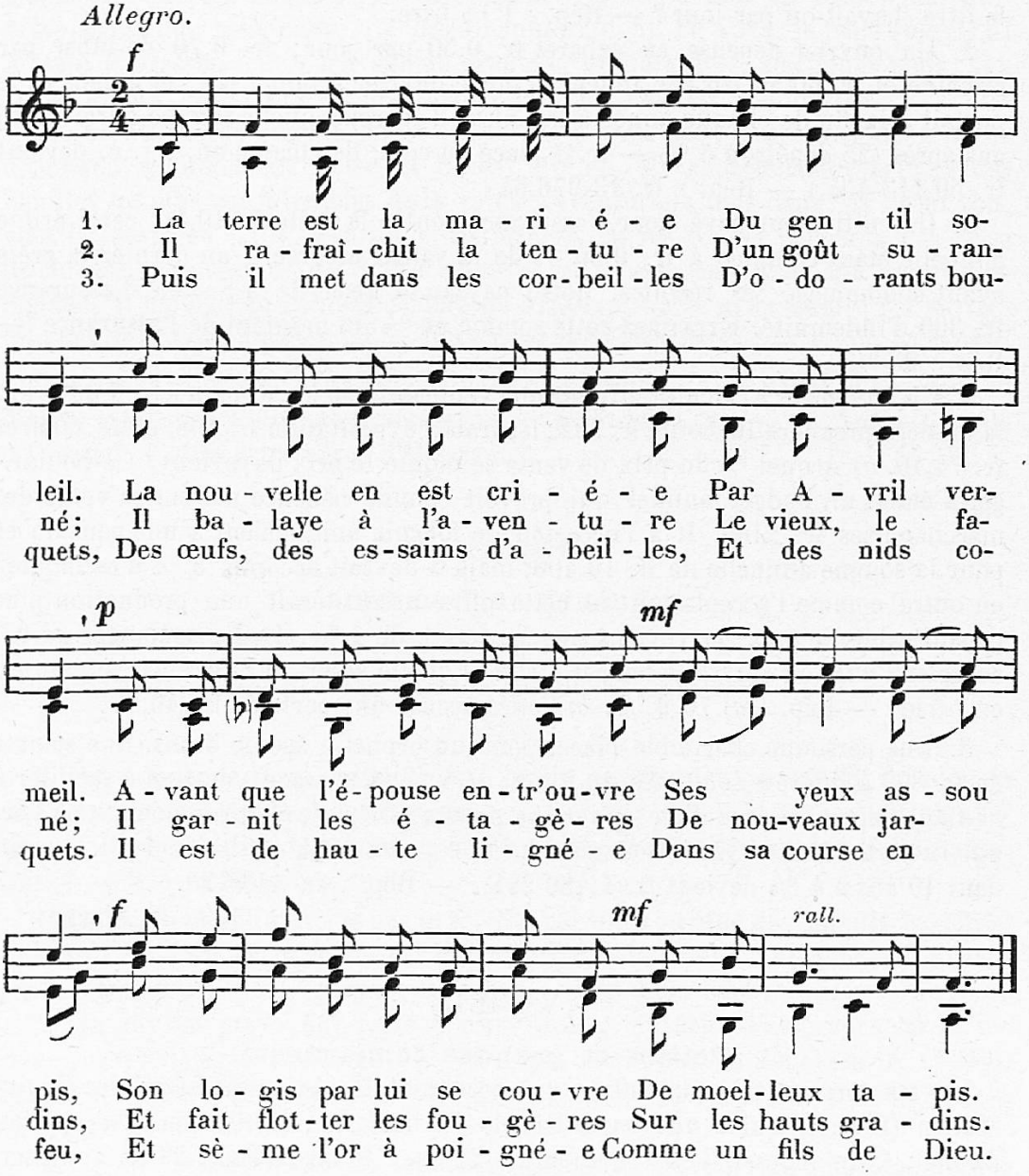

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

LES LIVRES DE MARDEN

L'INFLUENCE DE L'OPTIMISME

et de la gaîté sur la santé physique et morale.

Un volume petit in-16 de 158 pages. Broché, 1 fr. 50 ; relié, 2 fr. 50.

*** Ces pages sont pleines de sagesse et de conseils heureux et si simples; pleines aussi de cette grande vérité qui éclate entre toutes les lignes : Toute pensée pure et saine, toute noble aspiration vers le bien et la vérité, tout désir d'une vie plus élevée et meilleure, rendent l'esprit humain plus fort, plus harmonieux et plus beau. Notre époque souffre tout particulièrement d'une dépression mentale provenant des événements extérieurs et de la vie intensive qui nous est imposée. Il est de toute nécessité que nous soyons affranchis de ce qui nous irrite, nous fatigue et nous use, du manque d'harmonie qui trouble tant de vies. Ce petit livre est tout simplement un trésor, et nous lui souhaitons de répandre dans tout le monde les bienfaits de son contenu.

LES MIRACLES DE LA PENSÉE

ou comment la pensée juste transforme le caractère et la vie.

Un volume in-12 carré. Broché, 3 fr. 50 ; relié, 5 fr.

*** Ces conseils sont bienfaisants, animés qu'ils sont d'un savoureux optimisme. Pour vivre il ne faut point s'asseoir et se lamenter ou fendre des cheveux en quatre ; mais croire, agir, espérer, regarder autour de soi, vouloir quelque chose, lutter, puiser à toutes les sources saines et vivifiantes de force. Ces choses-là, tout simplement, ont besoin d'être dites et proclamées avec une énergie et une confiance communicatives. Et notre auteur américain possède cette énergie, cette confiance !

Lisez ce livre, négligez tout ce qui vous y déplaira ; gardez le reste, faites-en votre nourriture spirituelle pendant six mois, pendant trois mois, moins encore peut-être, et il y aura quelque chose de changé dans votre vie.

L'EMPLOYÉ EXCEPTIONNEL

ou l'art de bien comprendre ses devoirs, de se rendre indispensable et de faire son chemin.

Un volume in-12, carré. Broché, 2 fr. ; relié 3 fr.

*** En un langage original et savoureux, l'auteur explique point par point tout ce qui constitue les qualités d'un employé, ce qui peut l'avancer dans sa carrière, et il lui montre ce qui l'empêche le plus souvent de faire son chemin. Savoir se rendre indispensable, tout est là !

Edition J.-H. JEHEBER, 28, rue du Marché, GENÈVE

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes ⚜ Nouveautés ⚜ Draperies

Tabliers Jupons

Trousseaux ⚜ Lingerie confectionnée

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Tissot** E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mes **Dunand,** Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède,** Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** inspecteur, Corgémont.
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Decreuze,** J., inst., vice-président de la Soc. pédag neuchâteloise, Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

MM. **Steiner,** R., inst., Chaux-de-Fonds
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Renaud, E., inst. Fontainemelon.
Ochsenbein, P., inst., Neuchâtel.

Vaud.

MM. **Visinand,** E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Berthoud, L., inst., Lavey
Mlle **Bornand,** inst., Lausanne.
MM. **Briod.,** maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst. Vennes s. Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur. Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Quartier-la-Tente,** Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

MM. **Brandt,** W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant. Lausanne.

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS	*St-LOUIS*	*MILAN*	*BRUXELLES*
1878-1889-1900	*E.U.A. 1904*	*1906*	*1910*

TURIN	*PANAMA*
1911	*1915*

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** **Casino-Théâtre**

Direction pour la Suisse :
Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.
Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.
Delémont, r. de la Préfecture, 9.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison Orsat frères.
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 11.
Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT

ce qui a rapport ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires

en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS

droits et à queue

TRÈS GRAND CHOIX ET POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FŒTISCH FRÈRES S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE THÉATRALE

Prix spéciaux pour Instituteurs, Pensionnats et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE MUSICALE

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.) — J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIIme ANNEE. — No 21 LAUSANNE — 27 mai 1916.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN
Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY
Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

EDITION „ATAR". GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique, par *André Corbaz.*	
1re série (élèves de 7 à 9 ans)	**0.80**
» livre du maître	**1.40**
2me série (élèves de 9 à 11 ans)	**1.20**
» livre du maître	**1.80**
3me série (élèves de 11 à 13 ans)	**1.40**
» livre du maître	**2.20**
Calcul mental	**2.20**
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	**1.70**
Solutions de géométrie	**0.50**
Livre de lecture, par *A. Charrey,* 3me édition. Degré inférieur	**1.50**
Livre de lecture, par *A. Gavard.* Degré moyen	**1.50**
Livre de lecture, par *MM. Mercier et Marti.* Degré supérieur	**3. —**
Manuel pratique de la langue allemande, par *A. Lescaze,* 1re partie, 7me édition.	**1.50**
Manuel pratique de la langue allemande, par *A. Lescaze,* 2me partie, 5me édition	**3. —**
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par *A. Lescaze,* 1re partie, 3me édition	**1.40**
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par *A. Lescaze,* 2me partie, 2me édition	**1.50**
Lehr- und Lesebuch, par *A. Lescaze,* 3me partie, 3me édition	**1.50**
Notions élémentaires d'instruction civique, par *M. Duchosal.* Edition complète	**0.60**
— réduite	**0.45**
Leçons et récits d'histoire suisse, par *A. Schütz.* Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	**2. —**
Premiers éléments d'histoire naturelle, par *E. Pittard,* prof. 3me édition, 240 figures dans le texte	**2.75**
Manuel d'enseignement antialcoolique, par *J. Denis.* 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	**2. —**
Manuel du petit solfégien, par *J.-A. Clift*	**0.95**
Parlons français, par *W. Plud'hun.* 16me mille	**1. —**
Comment prononcer le français, par *W. Plud'hun*	**0.50**
Histoire sainte, par *A. Thomas*	**0.65**
Pourquoi pas? essayons, par *F. Guillermet.* Manuel antialcoolique. Broché	**1.50**
Relié	**2.75**
Les fables de La Fontaine, par *A. Malsch.* Edition annotée, cartonné	**1.50**
Notions de sciences physiques, par *M. Juge,* cartonné, 2me édition	**2.50**
Leçons de physique, 1er livre, *M. Juge.* Pesanteur et chaleur,	**2. —**
» » 2me » » Optique et électricité,	**2.50**
Leçons d'histoire naturelle, par *M. Juge.*	**2.25**
» **de chimie,** » »	**2.50**
Petite flore analytique, par *M. Juge.* Relié	**2.75**
Pour les tout petits, par *H. Estienne.* Poésies illustrées, 4me édition, cartonné	**2.—**
Manuel d'instruction civique, par *H. Elzingre,* prof. 2me partie, Autorités fédérales	**2.—**

VAUD

Instruction Publique et Cultes.

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS : Vevey : fr. 2500 à fr. 3100 pour toutes choses, suivant années de service dans le canton ; le titulaire sera tenu d'habiter le territoire de la commune ; 2 juin. — **Provence (Le Novelet)** : fr. 1600 et autres avantages légaux, plus 8 stères de hêtre et 100 fagots à charge de chauffer la salle d'école ; 6 juin.

INSTITUTRICES : Rougemont : fr. 1000, plus fr. 150 d'indemnité de logement et de jardin ; 2 juin. — **Ecoteaux :** fr. 1000 par an, logement et jardin, plus 6 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 6 juin. — **Poliez-le-Grand :** fr. 1000, plus logement, jardin et plantage ; 6 juin.

Aux instituteurs

ACHAT DE VIEUX PAPIERS

livres, cahiers, journaux, vieilles correspondances, etc. au plus haut prix du jour (8 fr. les 100 kilos). **E. L'EPLATTENIER, Yverdon.** (O F 853 H)

INSTITUT J.-J. ROUSSEAU, GENÈVE

COURS DE VACANCES

Questions de psychologie et de pédagogie expérimentales.
Enseignement de la langue. (Langue maternelle et langues étrangères.)

Cours de MM. Bally, Pierre Bovet, Ern. Briod, Claparède, Ronjat, Sechehaye, Ed. Vittoz. *Conférences-discussions. Sorties en commun.*

Le programme est conçu de manière à intéresser les maîtres romands autant que leurs collègues du reste de la Suisse.

Inscriptions pour les cours, du 15 au 31 juillet : 25 francs.

Demander le programme, Taconnerie 5.

MAX SCHMIDT & Cie

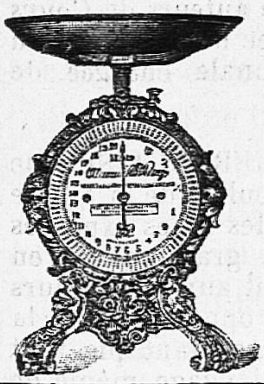

25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE ▫ OUTILS

Escompte 5 % aux membres de la S. P. R

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'EDUCATEUR ».

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

VIENT DE PARAITRE :

Une grammaire française pour toute la Suisse romande !

Charles VIGNIER (avec la collaboration de U. BRIOD, L. JAYET, H. SENSINE)

COURS DE
LANGUE FRANÇAISE

GRAMMAIRE — VOCABULAIRE — COMPOSITION

Premier Livre

A l'usage du DEGRÉ MOYEN des Écoles primaires de la Suisse romande

Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique
des cantons de Vaud, de Neuchâtel, de Genève, du Valais et de Berne.

1 vol. in-8 avec de nombreuses illustrations de H. Elzingre et F. Bovard.

Prix 1 fr. 50

Le principe, juste et fécond, de l'unification des moyens d'enseignement, acclamé au Congrès scolaire de Bienne en 1898, avait déjà trouvé son application en ce qui concerne les manuels de géographie et d'histoire employés dans la plupart des cantons de la Suisse romande. Indépendamment des avantages d'ordre matériel qu'on en retire, l'adoption d'un ouvrage *intercantonal* pour chacune des matières du programme, assure de l'unité à l'enseignement, et ne peut avoir ainsi que d'heureuses conséquences au point de vue national en permettant la réalisation, dans une grande mesure, de cette concordance d'éducation si naturelle, si désirable dans notre Suisse romande, et qui devient toujours plus nécessaire.

S'inspirant de ces idées, la Conférence des Chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande mit à l'ordre du jour de sa séance, le 24 octobre 1905, la question d'un manuel de grammaire commun à tous les cantons de langue française.

Le 14 mars 1913, la Conférence a approuvé les programmes qui lui étaient soumis à la suite d'un concours et a désigné comme auteurs du *Cours moyen* et du *Cours supérieur* MM. Vignier et Sensine, avec la collaboration de MM. Briod et Jayet et d'une commission intercantonale chargée de l'examen des manuscrits.

Enfin, la nouvelle grammaire a vu le jour.

C'est le *Tome I* du nouveau COURS DE LANGUE FRANÇAISE que nous présentons aujourd'hui au corps enseignant et au public de la Suisse romande. En le composant, les auteurs se sont inspirés des idées exposées par les propagateurs de la réforme de l'enseignement grammatical en France et se sont aussi souvenus des conseils que donnait aux instituteurs de son pays, il y a un siècle, l'immortel Père Girard, qui opposait déjà « la grammaire des idées à la grammaire des mots », et qui, sentant que tout l'enseignement grammatical devait avoir pour base le langage même de l'enfant, le voulait progressif, pratique, harmonique dans ses diverses parties.